

# Valeurs d'avenir

## Fiscalité

Par Bernard Monassier, notaire, vice-président du Cercle des fiscalistes

### Des fonds propres plutôt que du crédit La supertaxation des dividendes et des plus-values mobilières va à l'encontre du redressement des entreprises.



PHOTO THÉRIE VALMONDE

Pendant plus de vingt-cinq ans, de 1981 à 2008, les particuliers, les entreprises et l'État pensaient avoir découvert une martingale économique : le recours au crédit. Pour investir, il suffisait d'emprunter ; pour faire face au déficit de l'État, il suffisait d'emprunter ; pour réaliser un excellent placement, il suffisait de placer ses liquidités dans des obligations, des sicav monétaires ou des contrats d'assurance vie en euros. Tous les acteurs de la vie économique étaient enchantés.

Ce jouet s'est cassé en 2008, car cette méthode de financement de l'économie était en fait plus proche du système de Ponzi que d'une chaîne vertueuse, prêteur-emprunteur. Pour éviter un effondrement du système bancaire mondial, les États occidentaux, et notamment la France, ont prêté des fonds à leurs banques. Cela a entraîné *ipso facto* un surendettement pour ces prêteurs en dernier ressort, alors que leurs recettes fiscales diminuaient du fait du ralentissement économique inhérent à cette crise financière. Dans ces conditions, les États ont dû réduire leur train de vie et conduire une prétendue politique de "rigueur", nécessaire pour faire baisser leur propre endettement. Cette stratégie financière a contribué à déclencher une hausse vertigineuse du chômage.

Nous voici entrés en 2013 dans la dernière phase, contrecoup de ce comportement macroéconomique : à la crise sociale succède la crise politique. On connaît le précédent historique de 1929 : la crise bancaire a déclenché une politique d'austérité en Allemagne, en France, laquelle a entraîné une hausse du chômage. Cela s'est terminé par la prise de pouvoir de partis extrémistes et par une guerre mondiale !

On ne doit pas se résoudre à se laisser aspirer par un tel scénario catastrophe. Malheureusement, on ne peut recourir à l'inflation pour diminuer, sans douleur, la dette dans la zone euro ; il n'est pas imaginable non plus de proclamer le défaut partiel d'une partie des États de la zone car cela entraînerait un séisme monétaire mondial.

On peut tout de même prendre une série de dispositions d'apparence anodine mais de nature à mettre en place un cercle vertueux. Le gouvernement semblait avoir entrevu le problème et sa solution : il a limité, marginalement, la déductibilité des intérêts payés par les entreprises pour restreindre leur recours au crédit. Cependant, le pays a besoin de signes plus forts. Ne faudrait-il pas, notamment, dès cette année, revoir totalement notre législation fiscale dans ce domaine, comme par exemple admettre la déduction, au sein des entreprises, d'un intérêt fictif, calculé sur le montant de leurs fonds propres (système utilisé en Belgique) ou alléger considérablement la fiscalité des dividendes et des plus-values mobilières ?

Certes, de telles dispositions fiscales ne seraient pas suffisantes pour redresser la situation du pays. Néanmoins, cela constituerait un signal significatif, cela donnerait un cap, une orientation à la politique gouvernementale. Cela pourrait même créer un choc psychologique susceptible d'inciter les particuliers à constituer une épargne à long terme et nos entreprises à disposer de fonds propres conséquents.

Hélas, les récentes mesures adoptées en matière de taxation des dividendes et des plus-values mobilières vont à l'encontre d'un tel schéma économique et fiscal. Car ces dispositions constituent un encouragement à ne pas investir ses économies dans l'achat d'actions de sociétés, cotées ou non ; elles invitent au contraire les entreprises à recourir à nouveau au crédit. Ainsi, cette nouvelle fiscalité aggrave son traditionnel manque de pertinence et de cohérence, son absence de logique économique, ses contradictions doctrinales et philosophiques.

Espérons que le rapport parlementaire sur la taxation du capital permettra au gouvernement de proposer enfin une courageuse réforme fiscale, logique, rationnelle, mettant un terme à cette fausse martingale qu'a constitué le recours au crédit sans aucune limite. ●